

Nous avons préparé le [Rapport ESG de 2022](#) à la lumière des directives du Sustainability Accounting Standards Board (SASB). L'index qui suit présente les informations que nous avons transmises au SASB en fonction des catégories qui correspondent le mieux à nos types d'activités : activités d'assurance et activités de gestion d'actif et de dépôt. En plus de figurer dans le Rapport ESG, les informations transmises au SASB se trouvent dans le rapport annuel, la circulaire d'information de la direction et le rapport en matière de gérance de Gestion de placements Manuvie.

- RA** Rapport annuel 2022
- CID** Circulaire d'information de la direction 2023
- RG** Rapport en matière de gérance 2022 de Gestion de placements Manuvie

Sujet	Normes du SASB	Indicateur	Divulgations
Secteur : Assurance			
Transparence de l'information et pertinence des conseils donnés aux clients	FN-IN-270a.4	Description de l'approche utilisée pour informer les clients au sujet des produits	Rapport ESG page 77
Intégration des facteurs environnementaux sociaux, et de gouvernance dans la gestion des placements	FN-IN-410a.1	Actif total investi par secteur et catégorie d'actif	Rapport ESG pages 18-20; RA
	FN-IN-410a.2	Description de l'approche d'intégration des facteurs environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG) dans les processus et les stratégies de gestion des placements	Rapport ESG pages 15-20, 28-35
Politiques conçues pour susciter un comportement responsable	FN-IN-410b.2	Discussion sur les produits et les caractéristiques des produits qui encouragent la santé, la sécurité ou les comportements respectueux de l'environnement	Rapport ESG pages 50-52, 65-66
Gestion des risques systémiques	FN-IN-550a.3	Description de l'approche utilisée pour gérer les risques liés au capital et aux liquidités associés aux activités qui ne relèvent pas de l'assurance	RA pages 46-84; Rapport ESG pages 36-43

Sujet	Normes du SASB	Indicateur	Divulgations
Secteur : Activités de gestion de l'actif et de dépôt			
Transparence des renseignements et pertinence des conseils donnés aux clients	FN-AC-270a.3	Description de l'approche utilisée pour informer les clients au sujet des produits et des services	Rapport ESG pages 30-35, 77
Diversité et inclusion des employés	FN-AC-330a.1	Pourcentage de la représentation des groupes raciaux et ethniques au sein 1) de la haute direction, 2) des dirigeants ne faisant pas partie de la direction, 3) des professionnels et 4) de tous les autres employés	Rapport ESG pages 53-57, 84-86
Intégration des facteurs environnementaux sociaux, et de gouvernance à la gestion des placements et des services-conseils	FN-AC-410a.1	Actif géré, par catégorie d'actif, qui tient compte 1) de l'intégration des facteurs environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG), 2) des placements durables et 3) de la présélection des placements	Rapport ESG pages 14, 82
	FN-AC-410a.2.	Description de l'approche d'intégration des facteurs environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG) dans les processus et les stratégies de gestion des placements	Rapport ESG pages 15-20, 28-35; RG
	FN-AC-410a.3	Description des politiques et procédures en matière de vote par procuration et d'intervention auprès des sociétés détenues	Rapport ESG pages 17, 34; CID ; RG
Éthique d'entreprise	FN-AC-510a.2	Description des lignes directrices et des procédures pour les dénonciations	Rapport ESG page 72; Code de déontologie EthicsPoint - Manuvie

Manuvie, le M stylisé, et Manuvie & M stylisé sont des marques de commerce de La Compagnie d'Assurance-Vie Manufacturers et sont utilisées par elle, ainsi que par ses sociétés affiliées sous licence.